

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal de DRUELLE BALSAC

Séance du 28 mars 2024

L'an deux mil vingt-quatre et le vingt-huit mars à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune de DRUELLE BALSAC s'est réuni à la mairie, 2 rue du Stade, sous la présidence de Patrick GAYRARD, maire.

Date de la convocation :	08 mars 2024
Membres en exercice :	26
Présents :	18
Qui ont pris part à la délibération :	23

Etaient présents : Patricia BARTOLOZZI, Sébastien BOYER-MADRIERES, Carine CAYSSIALS, Emilie CHABRIER, Laurent COT, Anne FALGUEYRETTES, Mathieu FLOTTE, Marie-Claude FOURNIER, Serge FRAYSSINET, Patrick GAYRARD, Frédéric LATIEULE, Bernard LESCURE ROUS, Jean-Paul REMISE, Aurélie SOUFLI, Guillaume SOULIE, Philippe TABARDEL, Bruno TEYSSÉDRE, Marlène URSULE.

Absents et excusés : Michel ALBESPY (pouvoir à Patrick GAYRARD), Mathilde ANDRE, Laëtitia CAYREL (pouvoir à Patricia BARTOLOZZI), Anne-Marie GARRIGUES, Damien MENEL (pouvoir à Guillaume SOULIE), Christian PEREZ (pouvoir à Serge FRAYSSINET), Elodie RIVIERE (pouvoir à Philippe TABARDEL),

Secrétaire de séance :

En application de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Emilie CHABRIER a été désignée secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire déclare la séance du conseil municipal ouverte à 20 heures 30.

10-AFFECTATION DU RESULTAT 2023 DU BUDGET PRINCIPAL

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, constate et approuve les résultats du budget principal de l'exercice 2023 :

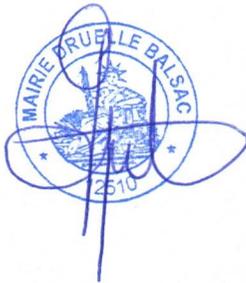
Le résultat de la section de fonctionnement s'analyse ainsi :		
Recettes de fonctionnement de l'exercice 2023	2 022 401.04 €	
- Dépenses de fonctionnement de l'exercice 2023	1 557 925.17 €	
= Résultat de fonctionnement de l'exercice 2023	464 475,87 €	
+ Résultat de fonctionnement 2022 reporté sur 2023	303 127.95 €	
Soit un résultat de fonctionnement de 2023 cumulé à affecter en 2024 :	767 603.82 €	A
Le résultat de la section d'investissement s'analyse ainsi :		
Recettes d'investissement de l'exercice 2023	805 635.88 €	
- Dépenses d'investissement de l'exercice 2023	1 662 380.10 €	
= Résultat d'investissement de l'exercice 2023	- 856 744.22 €	
+ Résultat d'investissement 2022 reporté sur 2023	707 792.78 €	
Soit un résultat d'investissement de 2023 à reporter en 2024 :	- 148 951.44 €	B
Recettes d'investissement de 2023 restant à réaliser sur 2024	435 626.56 €	
- Dépenses d'investissement 2023 restant à réaliser sur 2024	111 653.13 €	

Soit un résultat d'investissement des restes à réaliser de 2023 sur 2024 :	323 973.43 €	C
Soit un besoin de financement de la section d'investissement (Résultat d'investissement 2023 cumulé y compris les restes à réaliser)	175 021.99 €	D= B+C
Résultat de fonctionnement à affecter	767 603.82 €	A
- Affectation en recettes d'investissement au compte 1068	0.00 €	E
Soit un report en recettes de fonctionnement au compte 002	767 603.82 €	F=A-E

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an susdits
Pour extrait conforme, Le 29 mars 2024

Signé par Patrick GAYRARD,
Maire,
Dématérialisé

Le secrétaire, Emilie CHABRIER



Certifiée exécutoire par M. Le Maire
Compte tenu de la transmission
en Préfecture le : - 2 - AVR. 2024
et de la Publication le : - 2 - AVR. 2024

Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : 10- AFFECTATION DU RESULTAT 2003 BUDGET COMMUNAL

.....
Date de décision: 28/03/2024

Date de réception de l'accusé 02/04/2024

de réception :

.....
Numéro de l'acte : 20240328_10

Identifiant unique de l'acte : 012-200064665-20240328-20240328_10-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 7 .1 .2

Finances locales

Decisions budgetaires

délibérations afférentes aux documents budgétaires (BP, DM, CA,
affectation des résultats, approbation du compte de gestion)

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....
Nom du fichier : DB 10 Affectation résultat 2023 BP.pdf (99_DE-012-200064665-
20240328-20240328_10-DE-1-1_1.pdf)